
Reconnaissance pour services exceptionnels à l'intention des ex-parlementaires

par Aideen Nicholson

Le 10 juin 1999, l'Association canadienne des ex-parlementaires a décerné son premier prix de reconnaissance pour services exceptionnels à John Matheson, député de 1961 à 1968, qui a joué un rôle clé lors de l'adoption d'un drapeau national par le Canada en 1964. Le présent article décrit le processus de sélection et la contribution du premier récipiendaire.

L'Association canadienne des ex-parlementaires a vu le jour par suite d'une recommandation du Rapport final de 1985 du Comité spécial sur la réforme de la Chambre des communes (le rapport McGrath). Le 29 mai 1996, le Parlement du Canada adoptait le projet de loi C-275 établissant l'Association et lui donnant comme principaux objectifs :

- de mettre les connaissances et l'expérience de ses membres au service de la démocratie parlementaire au Canada et ailleurs;
- de servir l'intérêt public en apportant un appui non partisan au système de gouvernement parlementaire au Canada;
- de promouvoir des relations harmonieuses entre les sénateurs et députés actuels et les ex-parlementaires.

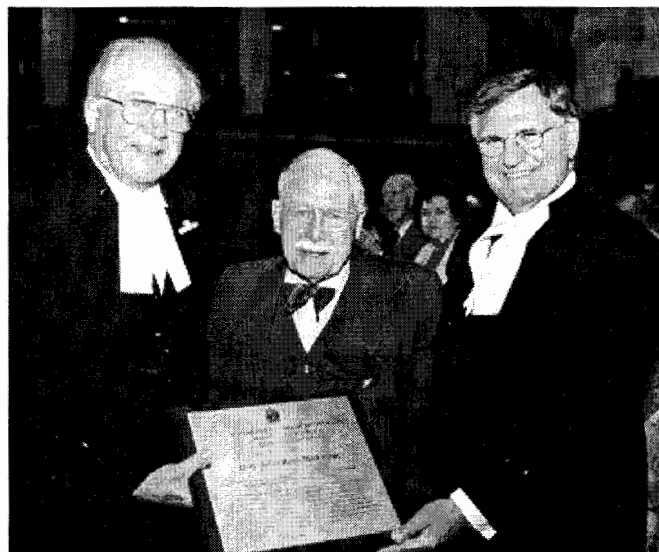
La loi stipule également que « l'Association ne peut poursuivre aucune visée politique partisane dans la réalisation de sa mission ».

L'Association est gérée par un conseil d'administration national élu et un comité exécutif. Tous les anciens membres de la Chambre des communes et du Sénat peuvent adhérer à l'Association, à condition de verser la cotisation annuelle.

Aideen Nicholson est vice-présidente de l'Association des ex-parlementaires. Elle a été députée de 1974 à 1988.

Conformément au paragraphe 7e) de la loi établissant l'Association, on a créé le prix de reconnaissance pour services exceptionnels afin de :

- e) décerner les distinctions qu'elle [l'Association] juge indiquées pour les contributions exceptionnelles apportées à la compréhension et à l'avancement du système parlementaire de gouvernement au Canada.



Le président du Sénat, Gildas Molgat (à gauche), et le président de la Chambre des communes, Gilbert Parent, remettent à John Matheson la Récompense pour services exceptionnels. (Photo d'Andy Shott)

Au moins trois mois avant l'assemblée générale annuelle, on demande à chaque membre en règle de nommer un candidat et de décrire sa contribution particulière. Le gagnant est choisi par un comité composé du président ou de la présidente de l'Association et de cinq membres qu'il ou elle nomme, c'est-à-dire un de la Colombie-Britannique, un des Prairies, un de l'Ontario, un du Québec et un autre des provinces de l'Atlantique. Les candidats doivent avoir fait partie du Sénat ou de la Chambre des communes.

Mitchell Sharp, John Fraser, Bob Rae et moi-même avons formé un comité afin d'élaborer un processus et des critères pour le choix des récipiendaires. Après avoir été approuvés par le conseil de l'Association en 1998, les critères ont été diffusés parmi les membres, à qui on a demandé des nominations pour 1999. On espère pouvoir attribuer chaque année une récompense en fonction des mêmes critères et du même processus.

Les critères portent principalement sur le travail accompli, mais on s'attend à ce que les candidats continuent de promouvoir les valeurs démocratiques et le mieux-être de la société, car la fin de la vie publique ne devrait pas signifier la fin du service au public.

John Matheson a été le premier à obtenir la Récompense pour services exceptionnels, lors d'une cérémonie au Sénat. La présentation a été faite par Barry Turner, président de l'Association, et les présidents du Sénat et de la Chambre des communes, qui sont membres et coprésidents honoraires de l'Association.

Au cours de la cérémonie, on a rappelé qu'à partir de 1867, le drapeau officiel du Canada avait été l'Union Jack de la Grande-Bretagne, même si on utilisait le Red Ensign canadien de façon régulière dans certaines circonstances. En 1925, le

premier ministre Mackenzie King nomma un comité des services armés chargé d'étudier différents modèles pour un drapeau canadien, mais ce comité ne présenta pas de rapport. En 1946, un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soumit un projet, mais il ne fut pas retenu. À titre de chef de l'opposition en 1960 et de premier ministre en 1963, feu Lester B. Pearson souleva de nouveau la question. Il croyait qu'un drapeau national distinctif contribuerait à l'unité nationale, une croyance partagée par John Matheson.

Le débat sur le drapeau a été long et amer. John Matheson a présidé un comité parlementaire qui a cherché à trouver un compromis, et ses compétences parlementaires ont joué un rôle important dans la conclusion de ce débat. Lorsqu'il négociait avec les membres de l'opposition, participait aux délibérations du Comité ou s'exprimait avec passion à la Chambre des communes, lorsqu'il suppliait littéralement ses collègues de comprendre ce que cela signifiait « pour le pays que nous aimons », John Matheson a su faire preuve de patience et de persévérance dans sa campagne en vue de faire adopter un drapeau canadien.

Après sa carrière parlementaire, John Matheson a été nommé juge et a exercé ces fonctions jusqu'à sa retraite à l'âge de 75 ans, en 1992. Il est demeuré actif au sein de différents organismes représentant un large éventail d'activités humaines. En 1975, il a publié l'ouvrage *Canada's Flag*; il a également écrit *Heraldry: Emblems of Canada*.

Dans son discours d'acceptation, le 10 juin 1999, il était facile d'observer l'esprit de patriotisme et l'attachement au mieux-être social qui habitent John Matheson. Il a dit, entre autres :

« Le Parlement n'est pas simplement un lieu d'échanges verbaux. C'est l'endroit où l'on peut écouter les souffrances du pays. Entre ces murs sacrés, chaque larme est importante. Tous les appels à l'aide doivent être entendus.

Tous ceux qui font le sacrifice de venir ici aiment cette précieuse patrie — vaste, rude et sereine. De différentes manières, tous cherchent à déposer leurs meilleures offrandes sur l'autel du Canada. Et ce qui est encore plus magnifique que les merveilleux lacs, rivières, montagnes et plaines du Canada, ce sont les gens qui l'habitent et leur grande diversité.

C'est cette diversité extraordinaire qui nous permet de vivre concrètement dans ce pays la première véritable expérience de fraternité du genre humain. La meilleure façon pour nous de protéger le Canada tout en contribuant à l'amélioration de la race humaine, la seule race, est de prouver que nous nous respectons et que nous nous aimons les uns les autres. Qui, en 1867, aurait pu prédire que nous pourrions marcher main dans la main malgré nos différences? Mais l'espoir a eu préséance sur le doute, et l'amour sur la haine. De l'intérieur et de l'extérieur du Parlement, nous devons poursuivre notre quête d'un pays meilleur. »



La remise du prix s'est déroulée dans la salle du Sénat.
(Photo d'Andy Shott)